



l'académie

SCIENCES TECHNIQUES COMPTABLES FINANCIÈRES

Conférence

« L'entrée en application de l'AI Act, c'est demain ! »

MARDI 18 MARS 2025

Sage



AG2R LA MONDIALE



ISACA®
Paris – France Chapter



UMR CNRS 7243



Le
Lab50

Dauphine | PSL 
UNIVERSITÉ PARIS

Ouverture et introduction des travaux

Ouverture, par **William Nahum**, Président de l'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières et **Yannick Ollivier**, Vice-Président du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables

Introduction des travaux, par **Serge Yablonsky**, expert-comptable et commissaire aux comptes, Président d'honneur de l'ISACA-AFAI, et **Alain Bensoussan**, avocat, Président du réseau mondial Lexing



William Nahum



Yannick Ollivier



Serge Yablonsky



Alain Bensoussan

Table ronde n°1 Le règlement sur l'intelligence artificielle : problématiques et solutions



Alain Bensoussan

Avocat, Président du réseau mondial Lexing
Modérateur



Anthony Coquer

Consultant expert en
cybersécurité, intelligence
artificielle et conformité
réglementaire, Dataz



Serge Yablonsky

Expert-comptable,
commissaire aux comptes
CISA, CGEIT, CRISC

Charte pour des « Intelligences Artificielles Dignes de Confiance »

1. **Respect des Droits de l'Homme**
2. **Promotion du Bien Commun**
3. **Transparence et Clarté**
4. **Équité et Absence de Discrimination.**
5. **Contrôle par l'Homme**
6. **Sécurité et Protection de la Vie Privée**
7. **Fiabilité, Solidité et Résilience**
8. **Efficacité**
9. **Réduction des Risques**
10. **Assurance de la Maîtrise**

Table ronde n°2 L'obligation de garantie de maîtrise des systèmes d'IA à compter du 2 février 2025



Camille Rosenthal-Sabroux

Professeur émérite à
l'Université
Paris Dauphine-PSL,
animatrice



Laurence Augoyard

CEO d'Headn Partners



Olivia Tambou

Maître de conférences HDR
à l'Université Paris-
Dauphine
en droit européen



Astrid Azzehizi

Senior Legal Counsel,
Criteo



Nicolas Mellin

Directeur de l'Innovation,
Sage

Article 4 du RIA - Maîtrise de l'IA

Les fournisseurs et les déployeurs de systèmes d'IA prennent des mesures pour garantir, dans toute la mesure du possible, un niveau suffisant de maîtrise de l'IA pour leur personnel et les autres personnes s'occupant du fonctionnement et de l'utilisation des systèmes d'IA pour leur compte, en prenant en considération leurs connaissances techniques, leur expérience, leur éducation et leur formation, ainsi que le contexte dans lequel les systèmes d'IA sont destinés à être utilisés, et en tenant compte des personnes ou des groupes de personnes à l'égard desquels les systèmes d'IA sont destinés à être utilisés.

Art. 3, consid. 56 du RIA - Définitions

(56) "maîtrise de l'IA", les compétences, les connaissances et la compréhension qui permettent aux fournisseurs, aux déployeurs et aux personnes concernées, compte tenu de leurs droits et obligations respectifs dans le cadre du présent règlement, de déployer des systèmes d'IA en connaissance de cause, ainsi que de prendre conscience des possibilités et des risques de l'IA et des dommages éventuels qu'elle peut causer ;

Table ronde n°3 L'impact de l'AI Act au niveau mondial



Frédéric Forster
Avocat, vice-président exécutif
du réseau mondial Lexing
Modérateur



Marc Gallardo
Avocat, Lexing Spain



Jun Yang
Avocat, Jade & Fountain,
membre du réseau Lexing en
Chine



Tawhid Chtioui
Président fondateur de l'école
Alvancity School



Marie Soulez
Avocate, directrice du
département Propriété
intellectuelle, Lexing Avocats

Table ronde n°4 Quelle articulation entre le RGPD et le RIA ?



Thomas Cantoni

Avocat, directeur du département
Données personnelles Conseil, Lexing Avocats



Nathalie Devillier

Professeur en éthique et droit de
l'IA, Alvancity School



Sabine Marcellin

Juriste d'entreprise

Table ronde n°5 Les conséquences pratiques de cette réglementation pour le secteur privé et public



Jean-Laurent Heim-Lienhardt

Expert-comptable, commissaire aux comptes
Animateur



Mathieu Bacquin

Cofondateur,
Self & Innov



Roxana Turcanu

Responsable réglementation technique et innovation au sein de la Fédération des Industries Mécaniques (FIM)



Maud Bodin

Vice-présidente de la CRCC de Paris et présidente de la commission innovation



Virginie Cuvilliez

Présidente de l'ISACA-AFAI

Table ronde n°6 Faut-il encadrer la robotique et l'IA à l'heure des robots humanoïdes ?



Éric Bonnet

Directeur de la rédaction de Planète Robots, **modérateur**



Rodolphe Gelin

Expert leader en intelligence artificielle, Renault Group



Jean-Baptiste Mouret

Directeur de recherche, Inria



Richard Malterre

Directeur de la communication, Enchanted Tools

En partenariat avec





l'académie

SCIENCES TECHNIQUES COMPTABLES FINANCIÈRES

Questions - Réponses





l'académie

SCIENCES TECHNIQUES COMPTABLES FINANCIÈRES

Conclusion

Rapport de synthèse : l'AI Act, une réglementation mondiale



Alain Bensoussan

Avocat, Président du réseau mondial Lexing

Modérateur



l'académie

SCIENCES TECHNIQUES COMPTABLES FINANCIÈRES

Cocktail de clôture

